

Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2°.

A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, n° 6, au 1°r, et chez M. Degouve-Deunencques, rue Lepelletier, n° 3.

PRIX :

16 francs pour 3 mois, } Hors du département
32 francs pour 6 mois, } du Rhône, 1 franc de
64 francs pour l'année. } plus par trimestre

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 23,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	14° 1/2 degrés zéro.	80 degrés.	745 milli- mètres.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
4 heures.	heu.	7 heures.	Dernier quart.	27	
18 m.	6 m.	9 41 m.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 25 juillet 1840.

REVUE DE LA SEMAINE.

L'Espagne; grave situation. — Deux émigrations. — Les banquets; la réforme.

C'est le propre des âmes faibles de se laisser décourager par tous les revers, de se laisser enivrer par tous les succès. Quand les bandes carlistes arrivaient menaçantes jusqu'aux portes de Madrid, les partisans du juste-milieu espagnol ne savaient prendre aucune mesure empreinte de quelque énergie; la cause d'Isabelle triomphe, grâce au courage du peuple, et les voilà qui crient bien haut et font les fanfarons. Le danger dont la guerre civile menaçait le trône est à peine passé, et le pouvoir promulgue une loi contraire aux intérêts du peuple qui a vaincu, et il s'élève contre le général qui a conduit ce peuple à la victoire. La reconnaissance est pour certains hommes un bien lourd fardeau.

Il ne faut pas s'abuser sur les causes de la pacification. C'est le peuple qui l'a amenée par son énergie, par sa constance à défendre la liberté; il y a trente ans qu'il combat pour elle, il ne s'arrêtera pas là. Après avoir chassé don Carlos et ses bandes, il ne croira pas avoir pleinement triomphé si la liberté n'est conquise et établie sur des bases durables. La lutte n'est donc pas finie. Qu'importe, en effet, au peuple, qui gouverne de Carlos ou de Christine, s'il n'a fait que changer de tyran ?

Tant que la guerre civile a duré, Espartero s'est borné à ne pas approuver le gouvernement qui s'égare et marche à de nouvelles agitations. Quitter son armée alors qu'elle combattait, c'était abandonner la cause du peuple, qui avait besoin de triompher d'un ennemi avant de faire face à l'autre. Rester aujourd'hui à la tête d'une armée que la défaite des carlistes ne rend plus indispensable, y rester alors que la reine oublie qu'elle ne doit son triomphe qu'à la nation, ce serait approuver les tentatives du pouvoir contre la liberté, ce serait s'y associer. Espartero ne veut pas trahir ses convictions, il se sépare du gouvernement dont ses victoires ont grandi la puissance.

L'ovation de Barcelone a montré combien Espartero est aimé des populations; la démission qu'il donne dans un moment décisif augmentera encore sa popularité et fera décroître celle du gouvernement. La paix va rendre à leurs foyers bien des hommes qui ne se verront pas arracher de gâté de cœur les institutions qu'ils ont conquises au prix de leur sang. L'amour des franchises municipales est un des traits distinctifs du caractère espagnol. En courbant la nation sous l'unité qui peut seule à sa force ajouter la puissance, il fallait lui laisser ses libertés municipales qui entretiennent le feu sacré dans le cœur des citoyens. Le pouvoir n'a pas compris que c'était là de la justice autant que de la sagesse; il a déclaré la guerre au peuple par lequel il vient de triompher. Aujourd'hui la résistance de la première commune peut amener une collision. Alors, si Espartero, fidèle à ses convictions politiques, embrasse la cause populaire, il peut voir accourir sous le drapeau de l'insurrection une partie de cette armée dont il vient de quitter le commandement, et alors le trône d'Isabelle court les plus grands dangers.

Tous les partis tiennent à avoir le droit pour eux, et alors que le sort des empires se décide par la force, c'est un hommage rendu aux principes. Sous ce rapport, Espartero n'a pas besoin de justification; il était dans son droit en conseillant à la régente de refuser sa sanction à la loi sur les municipalités, loi qui est un pas rétrograde, qui est un déni des franchises consacrées par la constitution de 1812; il exerçait en ceci un droit reconnu, dont il a déjà usé en différentes circonstances pour arrêter le gouvernement dans sa marche contre-révolutionnaire. Nulle grande mesure depuis longtemps n'était prise sans son concours, et, en cherchant à faire triompher son opinion, il ne saurait être justement accusé d'avoir voulu saisir la dictature.

La régente, qui ne craint plus de révéler ses tendances, qui lutte contre la majorité, qui dissout les cortès pour soutenir un cabinet anti-populaire, qui fausse les élections, la régente se croit aussi dans son droit en promulguant une loi votée par les deux chambres. Entre ces deux droits contestés, il reste à savoir où sera le triomphe.

— Il y a neuf ans, défaits par les soldats du czar, vaincus par la trahison, traqués par les gouvernements absolus, les débris des légions polonaises atteignirent la terre hospitalière de France; une colonne de ces malheureux vint à Lyon, et la ville tout entière se porta au devant d'elle. C'était une fête, empreinte de tristesse, baignée de larmes; mais c'était une fête pour les proscrits qui trouvaient des cœurs ouverts, leur souvenir vivant partout, et une nouvelle patrie. Des banquets leur furent offerts; les théâtres retentirent d'hymnes en leur honneur, et le peuple applaudit avec frénésie à ce vers :

Reposez-vous... plus tard, nous partirons ensemble !

Alors le peuple n'était pas encore détrompé, il rêvait le jour où il pourrait affranchir la Pologne; l'hospitalité se disputa les exilés; elle pourvut à leurs besoins, car ils étaient pauvres; elle les consola, car ils étaient malheureux. Ce fut là une des plus belles fêtes qu'il fut donné de voir; la fraternité y présidait et l'espérance s'y était assise toute brillante.

Aujourd'hui, d'autres soldats dont la cause est perdue viennent chercher un asile sur cette même terre de France qui s'ouvre à tous les exils. Vaincus après une lutte de sept années, poursuivis par une armée victorieuse, ils se sont mis à l'abri derrière nos frontières pour échapper à la mort; ils

ont déposé les armes, et ils viennent, comme les exilés de la Pologne, chercher dans l'intérieur de la France un toit et du travail. Les voilà qui passent dans nos cités, et le peuple qui s'élève d'ordinaire pour tous les malheurs, qui a des secours pour toutes les infortunes, le peuple reste froid et les regarde avec défiance; s'il laisse échapper quelques paroles à leur aspect, ce ne sont des paroles ni de pitié, ni de sympathie; il a besoin de se rappeler qu'ils sont vaincus pour retenir sur ses lèvres des paroles sévères.

Qui donc peut établir une telle différence entre ces proscrits d'il y a neuf ans et ces proscrits d'aujourd'hui ? l'intelligence du peuple.

Les premiers ont combattu pour la liberté, les seconds pour le despotisme; ceux-là ont défendu la cause des peuples, ceux-ci la cause de leurs tyrans.

Les premiers ont quitté leur patrie la laissant à des dominateurs qui allaient la pressurer, leurs familles que les maîtres allaient persécuter, leur héritage que la victoire devait confisquer; ils ont quitté leurs foyers sans savoir s'ils les reverraient jamais, car la proscription les poursuit; ils sont partis accompagnés des larmes de leurs compatriotes qu'ils laissaient à la merci des barbares, et avec eux s'est brisée une nationalité d'un jour.

Les seconds ont fui leur patrie, et leur départ la soulage; ils la laissent plus heureuse poursuivre les victoires de la liberté; leurs familles, et il faut s'en applaudir, n'auront point à souffrir de persécution; ils quittent l'Espagne, et ils ont mis au pillage les villages où ils ont passé; ils ont enlevé l'or des églises même, eux qui prétendaient combattre pour la cause de la religion; ils partent chargés de malédictions, car ils ont pour dernier exploit violé les femmes, assassiné les vieillards, et incendié les maisons qui leur avaient servi d'asile.

Voilà ce que le peuple a bien compris, voilà pourquoi il montre autant de froideur pour les Espagnols que de sympathie pour les Polonais. La leçon est sévère, mais elle est juste.

— L'anniversaire du 14 juillet a été célébré cette année dans un grand nombre de banquets. Si le pouvoir pouvait douter de quel esprit la nation est animée, s'il pouvait ignorer son attachement aux principes d'une immortelle révolution, il apprendrait l'un et l'autre dans ces réunions qui ont lieu sur tous les points de la France. Le souvenir de la conquête populaire ne se peut effacer. Les mauvaises tendances des gouvernants ont empêché le peuple de la compléter jusqu'à ce jour. Bien du sang a coulé sans achever la victoire; la lutte prend un autre caractère. Le peuple comprend que la réforme électorale doit amener le développement pacifique des principes posés dans les luttes violentes de deux révolutions; il entend à merveille que la réforme pourra seule lui donner l'exercice de la souveraineté nationale.

Tout l'avenir social et politique, à qui nul ne saurait assigner de bornes, est renfermé dans le principe de la souveraineté nationale. L'application de cette souveraineté peut seule extirper de la société les maux qui l'affligent, la corruption qui la dévore, l'égoïsme qui détourne les forces à son profit. Qu'on arrive à l'exercice de cette souveraineté, et comme le pouvoir n'aura d'autre intérêt que celui du peuple, il fera pour le bien-être de ce peuple toutes les tentatives indiquées par les progrès de l'esprit humain. Dans sa main s'organisera le travail auquel tout homme a droit; par lui se répartira avec justice le salaire des labeurs, et se combineront au profit de tous les forces de la société perdues et gaspillées aujourd'hui dans de déplorables luttes de concurrence.

Le premier pas à faire est donc de retremper le pouvoir dans l'élément démocratique, ce grand régénérateur qui vivifie les nations alors que la corruption marque leur décadence. C'est donc avec raison que le peuple s'attache à l'anniversaire de juillet, qu'il le célèbre, qu'il l'exalte, puisque ce fut le jour où la voix enfin libre du peuple proclama le grand principe d'une souveraineté que la raison a écrite dans la pensée humaine.

Liberté, égalité, fraternité, voilà le faisceau autour duquel il faut se ranger encore; voilà ce qu'il faut conquérir réellement avant de s'élancer à des conquêtes nouvelles. A chaque année sa tâche, à chaque jour sa mission; la mission, la tâche du moment sont d'obtenir l'application de la souveraineté nationale sans laquelle la liberté, l'égalité, la fraternité ne seront jamais que de vains mots sans puissance.

K.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Nous recevons de Barcelonne la lettre suivante :

19 juillet, 4 heures du matin.

Hier, dans la journée, on essaya de tromper le peuple, exaspéré de la démission d'Espartero, en lui faisant croire que les cortès allaient être dissoutes et Espartero mis à la tête du cabinet. Quand on sut que cette nouvelle était fautive, l'exaspération fut au comble, des rassemblements se formèrent à la porte de la municipalité, on s'empara des armes. Espartero se montra et assura qu'on n'avait rien à craindre pour la liberté, et que tant qu'il vivrait on n'attenterait pas à la constitution de 1837.

Le peuple ne se tint pas pour satisfait, le sang pouvait couler. Comprenant le danger, Espartero sortit à minuit et se rendit auprès de la reine aux cris de *vive la constitution ! à bas les ministres !* A une heure et demie il sortit du palais.

Perès de Castro, Sotelo, le comte de Cléonard avaient donné leur démission.

Le bruit court à Lyon que les deux reines ont été faites prisonnières par Espartero.

M. Trélat s'est présenté au concours qui vient d'avoir lieu à Paris pour la nomination de quatre médecins-adjoints pour Bicêtre et la Salpêtrière. Ce concours a duré près de deux mois. Voici le classement fait par le jury d'après les épreuves :

Trélat, { *ex aequo* 1
Baillarger, {
Moreau 2
Archambault 3

Le jury était composé de MM. Leuret et Voysin, médecins en chef des aliénés de Bicêtre; Mitivier, de la Salpêtrière; Bouillaud, professeur de la Faculté; Louis Gérardin et Bérard, médecins des hôpitaux; Manec, chirurgien de la Salpêtrière.

Chronique Lyonnaise.

Des personnes honorables de la Guillotière nous transmettent la note suivante :

Avant-hier jeudi, le commissaire de police de la Guillotière a parcouru, pendant toute la journée, les différentes rues de la ville et les établissements publics, arrêtant sans distinction, soit dans la rue, soit dans les habitations, tous ceux qui se trouvaient sous sa main. Ses agents ont cessé de l'accompagner pour ne pas participer à des arrestations arbitraires qu'il a continué à opérer seul en se faisant prêter main-forte par la troupe.

Des habitants de la campagne, des batteurs de blé, au nombre de cinq, qui étaient venus faire des provisions en ville, ont été arrêtés, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas munis de papiers. A neuf heures du soir, les arrestations continuaient encore, lorsque tout-à-coup un mouvement d'indignation se fit sentir dans toute la Grande-Rue de la Guillotière. On eut un moment à une émeute.

On fut obligé d'envoyer M. le maire qui se rendit immédiatement sur les lieux et calma la population. Il fit appeler le commissaire de police dans son cabinet et lui demanda en vertu de quel ordre il faisait ces arrestations; ce lui-ci répondit en bégayant que c'était par ordre de M. le préfet, mais il fut obligé de dire que c'était un ordre verbal. Son attitude dans le cabinet de M. le maire apprit la véritable cause de ces arrestations à ce magistrat qui fit venir en sa présence les prisonniers et ordonna sur-le-champ leur mise en liberté.

— Bourg compte en ce moment une soixantaine d'officiers espagnols, et parmi eux un grand nombre d'officiers supérieurs.

Les sœurs de Cabrera, sœurs d'un second lit, n'ont pas encore quitté Bourg pour se rendre à Ham; leur père Caldéron paraît répugner à changer de résidence.

Mlle Caldéron l'aînée, mariée au brigadier Polo, est âgée de 20 ans; sa sœur Theresia de 18; Philippo Caldéron, leur frère, de 13 ans.

Palillos, qui commandait les guerillas de la Manche, est arrivé à Bourg mardi soir.

— On vient de découvrir à Bourg plusieurs autographes de l'illustre Jérôme Lalande, et des livres couverts de notes marginales de sa main.

— Saint-Trivier-de-Courtes, Jargat, Saint-Jean, Saint-Etienne, etc., viennent d'être ravagés par la grêle.

Une partie du Beaujolais a été de même ravagée par ce fléau.

Paris, le 23 juillet 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Il a été décidé hier, en conseil des ministres, que toute la garde nationale de Paris serait convoquée pour assister à la cérémonie funèbre qui doit avoir lieu le 28 de ce mois. Nous louons le cabinet de cette décision, qui donnera à la translation des victimes des trois jours une solennité en harmonie avec la grandeur du sacrifice que ces courageux citoyens ont fait à leur pays.

On sait qu'un service funèbre doit être dit dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et que c'est de là que partira le cortège pour se rendre à la place de la Bastille. On dit qu'il remontera les quais du côté de la Grève jusqu'au boulevard, d'où il ne lui restera plus qu'une très-petite distance pour arriver à sa destination. Si c'est bien là la direction qu'il doit prendre, nous en sommes fâchés, car les quartiers par lesquels il aura à passer se prêtent peu aux agglomérations de la foule qui voudra sans doute rendre hommage aux morts de juillet. Nous préférons qu'à sa sortie de Saint-Germain-l'Auxerrois, le cortège prit le quai du Louvre et le quai des Tuileries jusqu'à la place de la Révolution, qu'il traverserait pour gagner la Madeleine, d'où il s'acheminerait majestueusement par toute la ligne des boulevards jusqu'à la place de la Bastille. Il n'a pas d'autre chemin à prendre, si le pouvoir veut réellement donner à la cérémonie tout l'éclat et toute l'importance dont elle est digne.

Aucune résolution n'a encore été prise quant à la présence du roi à cette cérémonie. Le conseil est partagé sur ce point,

et il est probable que ce sera la volonté personnelle de Louis-Philippe qui tranchera la question.

— La nouvelle crise des affaires d'Orient va de nouveau mettre en lutte les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre. Il est évident pour tous les hommes versés dans la politique que cette levée de boucliers dans les montagnes du Liban est due aux intrigues réunies de l'Angleterre et de la Russie. Ce n'est pas tout encore ; une partie de la flotte anglaise vient de faire voile pour les côtes de la Syrie avec mission, sans aucun doute, de protéger les mouvements des insurgés, de fournir à ces derniers des armes et des munitions, et peut-être de courir sus à la flotte égyptienne, partie pour la même destination.

Que fera notre cabinet dans une situation aussi critique ? Abandonnera-t-il Mehemet-Ali, maintenant que la fortune paraît se déclarer contre lui ? Que M. Thiers y prenne garde ! dit un journal ministériel ; il a beaucoup vanté l'alliance anglaise ; il s'est sacrifié en quelque sorte pour faire prévaloir le système du cabinet anglais en Espagne ; dans une discussion récente, il est allé jusqu'à dire que la France ne doit pas aspirer à jouer un rôle maritime, qu'elle doit abandonner les mers à l'Angleterre, se bornant à étendre son influence sur le continent !... Que M. Thiers y prenne garde ! il a eu l'immense tort de croire qu'une identité de principes politiques peut suffire comme base d'une alliance ; or, ce principe devient dangereux au plus haut degré, alors qu'il s'agit d'une puissance qui ne voit en toutes choses que l'intérêt de son commerce.

— Le *Constitutionnel* annonce ce matin que M. Michel Chevalier, rédacteur du *Journal des Débats*, vient d'être nommé à la chaire d'économie politique vacante au collège de France par la démission de M. Rossi, appelé au conseil royal de l'instruction publique. M. Michel Chevalier avait pour concurrent M. Blanqui, rédacteur du *Courrier français*. On a donné la préférence au rédacteur du *Journal des Débats*, sans doute pour prouver que le cabinet est resté fidèle à son attachement pour la gauche et pour ses principes.

— M. de Mesgrigny, député de l'Aube, vient enfin d'être nommé inspecteur-général des haras. Il y avait long-temps que M. de Mesgrigny convoitait cette sinécure, et le ministère n'a tant tardé à la lui accorder que parce qu'il savait qu'une pareille nomination exciterait à bon droit un grand scandale.

— Le comité du conseil-d'état, dans sa séance d'hier, a déclaré que les lois du cumul s'opposaient à ce que M. Laurence, directeur des colonies, et M. Charles Dupin, membre du conseil d'amirauté, cumulasent avec les traitements de ces fonctions celui de délégués des colonies. La même décision atteint M. de Saint-Mars, maréchal-de-camp, qui remplit les fonctions de secrétaire-général de la chancellerie de la Légion-d'Honneur.

— La cour de cassation, dans une de ses dernières audiences, a décidé, au rapport de M. le conseiller Mestadier et sur les conclusions conformes de M. l'avocat-général Gillon, qu'un notaire ne peut, sans contrevenir à la loi du 25 ventôse an xi, se transporter habituellement hors de sa résidence légale pour exercer son ministère, non préalablement requis par les parties, et qu'un tel fait le rend passible de dommages-intérêts envers le notaire auquel il a porté préjudice.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET.

La rente était d'autant plus ferme avant l'ouverture, que la caisse des dépôts et consignations avait fait afficher l'avis qu'elle reprendrait ses achats à partir du 27. On demandait à 86 70, et c'est à ce prix que le premier cours a été coté au parquet.

Quelques ventes ayant eu lieu immédiatement après l'ouverture et ayant pris ensuite plus d'extension, les fonds ont baissé rapidement. Le 3 est tombé à 86 15 ; il s'est relevé à la fin de la bourse, et le dernier cours au parquet a été 86 30.

A quatre heures on offrait à 86 32 1/2.

Quelques personnes attribuaient la baisse de ce jour à des nouvelles reçues d'Espagne.

Les obsèques de l'honorable M. Nicod ont eu lieu hier, et la tombe est à peine fermée sur lui que déjà l'on s'occupe du choix de son successeur. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal de la cour qui, par sa précipitation à parler de cette affaire, rappelle trop avec quelle cupidité M. Persil se jeta sur la place de M. de Sussy, décédé directeur de la Monnaie :

Le choix du successeur qui sera donné à M. Nicod occupe déjà le monde politique, impatient de connaître le sens dans lequel sera opéré le mouvement auquel va donner lieu cette vacance, qui a une cause si regrettable. Le successeur que l'on désigne serait M. Gillon, avocat-général à la cour de cassation, dont la santé faible et épuisée par le travail exige des ménagements. M. Gillon serait remplacé dans ses fonctions d'avocat-général par M. Chégaray, procureur-général à la cour de Rennes. Il est également très-sérieusement question de nommer à la place de premier président à la cour royale de Nancy, vacante par suite de la mort de M. de Metz, M. Moreau (de la Meurthe), procureur-général à la cour royale de Metz.

Nous ferons remarquer, à propos de ces nominations, que MM. Chégaray et Moreau (de la Meurthe) sont deux des députés conservateurs qui, lors de l'avènement du 1^{er} mars, se montrèrent le plus hostiles au cabinet. On veut, à ce qu'il paraît, les mettre au régime de la conciliation. Réussira-t-on avec eux un peu mieux qu'avec M. Martin (du Nord), si inhumainement condamné par son parti à se priver complètement des faveurs ministérielles ?

On nous écrit de Weimar, 17 juillet :

La dernière élection d'un membre de la chambre des députés a fait ici beaucoup de sensation. On n'est pas encore habitué à de pareils choix. Malgré l'opposition de la caste des savants et des fonctionnaires publics, pour la première fois la ville a élu un artisan.

Adam Henss, *relieur*, est natif des Provinces-Rhéennes. Il est doué de beaucoup d'esprit et d'un bon sens remarquable ; il s'est fait connaître par quelques écrits populaires et par une opposition remarquable contre l'institution vicieuse des communes.

Le relieur l'a emporté sur un fonctionnaire auquel son talent, sa probité et son caractère indépendant donnaient aussi beaucoup de chances.

Nous extrayons d'une lettre de Washington le passage suivant :

La guerre faite aux Indiens au moyen des chiens prend un caractère de plus en plus féroce. Les chiens ne sont bien propres à cette chasse qu'autant qu'ils sont de temps à autre nourris avec de la chair crue, et, vous le dirai-je ? avec de la chair humaine !

A New-York une caricature représente un camp américain où les officiers jouent et boivent pendant qu'un régiment de bouledogues en uniforme prêtent serment au drapeau que le ministre de la guerre Poinsett présente à ses jeunes compagnons d'armes. Au lieu d'un aigle, le drapeau étoilé de la république porte sur l'écu un chien avec un crâne d'Indien.

Les caricatures sont donc ici le seul moyen pour mettre un terme à ces actes de barbarie ?...

AFFAIRE DE M^{me} LAFFARGE.

On écrit de Brives, 20 juillet :

Je m'empresse de vous annoncer que la chambre des mises en accusation de la cour royale de Limoges s'est occupée, dans son audience du 18 de ce mois, de l'accusation d'empoisonnement portée contre M^{me} Marie Capelle, veuve Laffarge.

Sur les conclusions conformes du procureur-général, la chambre des mises en accusation a renvoyé M^{me} Laffarge devant les assises de la Corrèze, qui s'ouvriront à Tulle à la fin d'août prochain.

La santé de M^{me} Laffarge est toujours faible ; une toux sèche et presque continuelle la fatigue beaucoup. Elle ne sort pas de sa cellule ; les forces physiques lui manquent pour faire quelques promenades dans la cour étroite de la prison. Néanmoins, avec les soins qui lui sont prodigués par son médecin, on espère que ses forces reviendront bientôt. L'accroissement de son malaise actuel n'est que le résultat des émotions que cette dame a dû éprouver lors des débats du dernier procès.

EXPÉDITION DE MILIANA.

RAPPORT.

(Suite et fin.)

Le 13 juin, le corps expéditionnaire quitta le camp de Djendell à cinq heures du matin, et se dirigea vers le plateau des Ouamri. L'arrière-garde, formée par la 2^e division sous les ordres du colonel Rambaud, continua à brûler les moissons. Pendant que la colonne se prolongeait sur une étroite arête pour arriver au second gué du Chelif, la cavalerie arabe s'approcha du colonel Rambaud. Cet officier supérieur fit tirer quelques obus sur les groupes les plus nombreux. L'ennemi se retira et ne reparut plus. Vers dix heures, nous aperçûmes les bataillons réguliers d'Abd-el-Kader dans les montagnes à plusieurs lieues de la route que nous suivions. Il se dirigeaient par le Boulouan vers les montagnes de Mouzaïa ; nous devions donc nécessairement les rencontrer.

Les difficultés que le génie éprouva pour ouvrir les rampes qui conduisirent l'armée sur le plateau des Ouamri retardèrent la marche de la colonne, qui vint bivouaquer sur le revers oriental du Gantas, à trois lieues seulement du marché de Djendell.

Le 14, le corps expéditionnaire continua sa marche et parcourut le terrain ondulé et d'un accès difficile qui sépare le Gantas du chaînon du Nador. La marche fut très-lente, parce que, sur plusieurs points, des travaux durent être exécutés pour rendre la route praticable. Quelques cavaliers arabes profitèrent de ces retards pour tirer de loin avec l'arrière-garde, formée par la première division. Nous eûmes neuf à dix hommes mis hors de combat.

Pendant la nuit, les feux allumés à Medeah nous avaient fait connaître que le général Duvivier avait aperçu le corps expéditionnaire. L'ennemi ne se montrait pas autour de cette place. Abd-el-Kader s'était porté avec toutes ses forces auprès des montagnes de Mouzaïa. Nous aperçûmes distinctement son infanterie régulière dans la vallée du Bou-Roumi ; sa cavalerie occupait toutes les arêtes du terrain si difficile qui nous séparait de cette position. D'un autre côté, j'avais laissé à Haouch-Mouzaïa le convoi destiné à Medeah, et je n'avais par conséquent aucun motif de me rendre immédiatement dans cette ville. Je résolus de marcher à l'ennemi et de l'amener à un nouveau combat. Dès que notre mouvement sur le bois des Oliviers fut prononcé, la cavalerie arabe se retira précipitamment. A notre approche, l'infanterie se replia également et disparut dans la vallée du Bou-Roumi, sans qu'il nous fût possible de songer à l'atteindre. Nous arrivâmes sans combattre au bois des Oliviers, où le corps expéditionnaire s'établit à cinq heures du soir.

Abd-el-Kader, dans la position où il se trouvait, devait, s'il ne voulait perdre toute influence sur la province de Titteri, accepter de nouveau le combat. Il pouvait, ou nous attendre sur le col, ou attaquer notre arrière-garde, comme il l'avait fait dans la journée du 20 mai. Je pris des dispositions pour assurer un succès dans l'une ou l'autre hypothèse. J'ordonnai au colonel Changarnier de partir à minuit, de suivre la route du col, d'attaquer à la baïonnette les Arabes qui occupaient cette position, et, après les avoir détruits, de couronner les différentes arêtes qui dominent la route que devait suivre l'armée. Cinq bataillons furent placés sous les ordres de cet officier supérieur. En même temps, je réunis le reste de la première division et la deuxième division sous les ordres du général d'Houdetot, et je donnai l'ordre à la cavalerie et au convoi de s'engager, au point du jour, dans les gorges étroites par lesquelles passe la route qui conduit au col.

Le versant méridional de la montagne de Mouzaïa est presque à pic dans la partie qui se rapproche le plus du col. Une gorge étroite donne passage à la route qui vient par des pentes rapides aboutir à une petite plaine qu'on a appelée le plateau de la Croix, et qui se trouve à peu près à moitié de la hauteur de la montagne. La route se prolonge ensuite à l'est du plateau à travers des ravins très-difficiles formés par une suite d'arêtes presque parallèles qui se détachent de la chaîne principale et viennent aboutir aux vallées de la Chiffa et du Bou-Roumi. A l'ouest du plateau de la Croix, une arête se prolonge vers le Bou-Roumi jusqu'à une plaine basse, qu'une suite de ravins d'un accès très-difficile sépare du bois des Oliviers.

Tout le terrain, entre le bois des Oliviers et le plateau, est très-tourmenté, couvert de broussailles et de rochers qui permettent de s'embusquer et présentent les plus grands dangers. Le succès d'un combat sur ce terrain est assuré lorsqu'on occupe les crêtes des arêtes qui embrassent entre elles le chemin qui conduit au col. L'ennemi, pour aborder la position, est dès lors obligé de gravir des pentes extrêmement raides, et il est facile de lui faire éprouver des pertes considérables et de le ramener jusqu'au fond des ravins. Sur ce terrain, aujourd'hui bien connu de nous, un combat défensif à retours offensifs peut présenter de grands avantages, et dès l'instant que de sages dispositions étaient prises, j'avais l'espoir d'obtenir un succès qui empêcherait l'ennemi de tenter une nouvelle attaque.

Le colonel Changarnier arriva au col sans rencontrer d'ennemis. Cet officier supérieur, qui avait pris d'excellentes dispositions, fit occuper les crêtes au point du jour. En même temps la cavalerie et le convoi quittaient le bois des Oliviers et se dirigeaient vers le col. L'artillerie de campagne, qui marchait à la tête de la colonne, vint s'établir sur le plateau de la Croix, pour empêcher l'ennemi de nous attaquer par la droite. Une batterie de montagne, placée au-dessous

du bois des Oliviers, protégeait la 2^e division qui se forma dans le bois lui-même et vint lentement, à mesure que le convoi s'écoulait, s'établir sur la partie inférieure des arêtes dont la 1^{re} division occupait les points les plus élevés.

Dès que notre mouvement fut prononcé, la cavalerie ennemie se jeta dans les ravins pour attaquer le bois des Oliviers. Lorsqu'elle fut à bonne portée, l'artillerie commença son feu, et le colonel Rambaud la reçut avec une vive fusillade. De grands vides se firent remarquer dans ses masses ; elle recula et appela à son secours des détachements de Kabyles qui prirent position dans les ravins. Le colonel Rambaud fit aussitôt battre la charge ; le 48^e de ligne se précipita sur l'ennemi, le chassa des ravins la baïonnette dans les reins. Les Arabes se retirèrent dans toutes les directions. La batterie de campagne, placée sur le plateau de la Croix, dirigea son feu sur le chemin qu'ils devaient suivre et leur fit éprouver des pertes nombreuses.

Pendant le combat, des détachements de Kabyles ayant essayé d'arriver au plateau par l'arête occidentale, le feu de l'artillerie les arrêta. Ils se portèrent alors sur une arête qui touche à la mine de cuivre. Trois compagnies du 17^e léger les abordèrent à la mine de cuivre et les culbutèrent dans le ravin. Nous ne fûmes plus que faiblement inquiétés sur notre droite. Une compagnie de sapeurs et des cavaliers à pied que je fis embusquer dans les rochers firent éprouver des pertes aux détachements de Kabyles qui se montrèrent de ce côté.

Le combat, ainsi qu'il était facile de le prévoir, continua à la gauche seulement. Le colonel Rambaud, après avoir chassé l'ennemi des ravins, vint prendre position sur les mamelons qui dominent le bois des Oliviers.

Abd-el-Kader, ne pouvant aborder notre position par la droite, porta toutes ses troupes sur la route de Medeah, en leur faisant faire un long détour hors de la portée du canon. Pendant que la cavalerie arabe prenait position sur les arêtes qui dominent au sud le bois des Oliviers, l'infanterie, forte de cinq bataillons réguliers, appuyée par un grand nombre de Kabyles, pénétra dans le bois des Oliviers et se porta rapidement vers les positions que nous occupions en essayant de nous déborder par la droite et par la gauche.

Le 48^e de ligne, qui formait l'extrême arrière-garde, tint l'ennemi par son feu et lui fit perdre beaucoup de monde. A la droite, les Arabes ayant voulu s'établir à l'extrémité de l'arête étroite qui touche à la mine de cuivre, les trois compagnies du 17^e léger qui occupaient cette position l'abordèrent à la baïonnette et le rejetèrent dans le ravin. En même temps, l'ennemi dirigeait ses plus grands efforts sur notre gauche ; les deux arêtes qui dominent la route de ce côté étaient occupées, l'une par quatre compagnies de la légion étrangère et une compagnie de tirailleurs sous les ordres du commandant Poërio, et l'autre par le 1^{er} bataillon de zouaves, sous les ordres du capitaine Gauthier.

Lorsque les Arabes arrivèrent à la crête occupée par les zouaves, qu'ils n'apercevaient pas, ceux-ci coururent sur eux à la baïonnette, les culbutèrent dans le ravin et leur firent éprouver des pertes considérables. Le commandant Poërio avait également fait coucher ses soldats derrière la crête du mamelon qu'ils occupaient. L'ennemi n'apercevant personne sur cette position, qui domine le plateau de la Croix, monte résolument. Au moment où il est prêt à atteindre la crête, les tirailleurs et la légion se lèvent, font feu à bout portant sur l'ennemi, le culbutent dans le ravin, et, après l'avoir vu fuir en désordre, reprennent tranquillement la position qu'ils sont chargés de défendre.

Lorsque le combat fut engagé sur toute la ligne et que toute l'infanterie arabe eut pénétré dans les ravins que nos positions dominaient, je jugeai que le moment était venu de faire sur l'ennemi un retour offensif. Je prescrivis au colonel Changarnier, qui venait de me rejoindre avec deux compagnies d'élite du 2^e léger, d'attaquer les Arabes dans les ravins, et de les chasser devant lui. En même temps le général d'Houdetot, d'après mes ordres, porta le bataillon de tirailleurs en avant et prescrivit au 17^e léger et au 48^e de ligne de reprendre l'offensive ; une compagnie de sapeurs du génie, sous les ordres du capitaine Boquet, suivit le colonel Changarnier, et un bataillon du 24^e de ligne vint prendre position en réserve derrière lui.

L'ennemi fut abordé avec vigueur et jeté dans des ravins impraticables, où notre feu lui fit éprouver de grandes pertes ; plusieurs porte-drapeaux furent tués et roulèrent avec leurs drapeaux au fond des ravins ; il ne fut pas possible d'aller les prendre. Les Arabes regagnèrent en désordre le bois des Oliviers ; l'artillerie leur fit encore éprouver des pertes. Le feu cessa bientôt sur toute la ligne, et je fis donner l'ordre de laisser reposer les troupes, accablées par la chaleur et par la fatigue du combat.

Nous eûmes dans cette journée 32 hommes tués ou morts de leurs blessures. 261 blessés furent reçus dans les ambulances. Autour de moi plusieurs officiers furent atteints par le feu de l'ennemi ; le lieutenant-général Schramm fut frappé d'une balle dans les reins qui, heureusement, ne lui fit qu'une légère blessure ; le colonel de Bellonet, commandant le génie, eut sa casquette traversée par une balle.

Les pertes de l'ennemi furent immenses. Les rapports des déserteurs portent à plus de mille le nombre des morts, et élèvent beaucoup plus haut celui des blessés. Les troupes qui occupaient les crêtes les plus élevées virent deux longs convois de mulets emporter au loin les hommes mis hors de combat, et l'émir lut obligé de contraindre les tribus à venir enterrer les morts.

Le succès de ce combat produisit un grand effet.

Depuis le 15 juin jusqu'au 2 juillet, l'armée a continué ses opérations dans la province de Titteri. Deux fois elle a passé le tenyah de Mouzaïa. Une colonne s'est portée sur Miliana sans que l'infanterie arabe ait osé se montrer devant nos troupes. Abd-el-Kader ne put nous opposer que sa cavalerie, et les pertes qu'elle essuya ne tardèrent pas à la décourager.

Dans le combat du 15 juin, les officiers, sous-officiers et soldats dont les noms suivent se firent particulièrement remarquer :

Dans le 2^e léger, le colonel Changarnier ; les lieutenants Pourcet et Costamagna ; le sous-lieutenant Goyon ; le carabinier Bonnet.

Dans le 17^e léger, le lieutenant Bernard ; le capitaine Marulaz ; les sous-lieutenants Davin et Daillé ; les sergents Milton, Traverse, Guillot, Guiraud ; les caporaux Canton et Deville ; les chasseurs Martin et Philippon.

Dans les zouaves, le capitaine Fremy ; le sous-lieutenant Ouzan-neau ; les sergents Stanislas, Valentin et Bertrand ; les caporaux Marini et Wattelier ; les fusiliers Masson, Cussol et Santolo.

Dans les tirailleurs, dont le chef, le capitaine Vichery, fut tué, les capitaines Clerc et Bellefond ; les sous-lieutenants Collet et Airoles ; l'adjudant Lassalle ; les chasseurs Prost et Enderlen.

Dans le 3^e léger, le colonel Champion ; les capitaines Faure et Lagrèze ; les lieutenants Guercy et Lepellet ; le sous-lieutenant Rossi ; les sergents Guzenec, Lerat et Richard ; les caporaux Augussol et Floquet ; les chasseurs Juneau et Ribière ; le chirurgien-major Marchesan.

Dans le 48^e, le colonel Rambaud ; les chefs de bataillon Marchesan et de Comps ; le docteur Robert ; les capitaines Vichery et Corbize ; les Paer ; les lieutenants Marchand, Godart, Vindrios et Weil ; l'adjudant sous-lieutenants Boloz, Roquetaillade, Rosens et Bignon ; Bryaud, Victor ; le sergent-major Montigny ; les sergents Bignon, Ceccaldi et Choulet, Darlon, Traby et Mano ; les caporaux Allerne, Ceccaldi et Audibert ; les fusiliers Lamore, Demarty, Léonard ; le sapeur Bruin.

Dans la légion étrangère, le chef de bataillon Poërio, les capitaines Mayran, Meyer, Sylvestre, Taupin, le sous-lieutenant Menti, les sergents Lidorff et Ramlet.

Dans le génie, le capitaine Boquet.

A deux heures, les troupes se mirent en marche et prirent position sur les hauteurs qui dominent le col. A trois heures, je fis partir le général Blanquefort avec tous les blessés pour Haouch-Mouzaïa.

Cet officier-général dirigea le lendemain sur le col tous les approvisionnements laissés à la ferme. L'escorte de ce convoi eut avec la tribu de Mouzaïa un engagement dans lequel nous eûmes quelques hommes mis hors de combat. Cette tribu devait payer cher cette agression quelques jours plus tard.

Le 17, le général Blanquefort évacua sur Blidah les blessés et les malades qui étaient arrivés le 15 au soir à Mouzaïa. Cet officier-général revint au col le 19 avec un convoi très-considérable, et l'armée, laissant au col un bataillon du 3^e et le 48^e de ligne, vint sans obstacles s'établir au bois des Oliviers.

J'envoyai à Alger, par dépêche télégraphique, l'ordre au général Corbin de conduire à Blidah des convois successifs, afin de compléter les approvisionnements de cette place, d'où mon intention était de diriger sur Medeah de nouveaux convois. Le général Rostolan, dont la brigade couvrait le Sahel, ne pouvant fournir les troupes pour escorter les convois, le général Corbin fit armer 600 condamnés commandés par le lieutenant-colonel Marengo.

La milice algérienne se chargea avec empressement du service de la place, et le général Corbin, avec une activité et une vigueur remarquables, conduisit à Blidah les approvisionnements que je lui avais demandés. Il évacua, ainsi que je le lui avais prescrit, les blessés et les malades qui avaient été reçus dans l'hôpital de cette place. Il ne rencontra point d'ennemis.

Le 20, à six heures du matin, le corps expéditionnaire se porta sur Medeah en passant au pied du Nador. Une pièce que les Arabes avaient placée sur un rocher à pic tira quelques coups de canon qui n'atteignirent personne. Les Kabyles descendirent des hauteurs et inquiétèrent encore un instant encore l'arrière-garde. Le général Blanquefort les fit sabrer par un peloton de chasseurs qui leur tua quelques hommes et les força à se retirer précipitamment. A notre droite, 3 à 4,000 chevaux avaient pris position sur la route de Miliana, à une grande distance de notre colonne. Ils envoyèrent 150 à 200 cavaliers inquiéter nos flancs; quelques obus les forcèrent bientôt à s'éloigner, et à midi toutes les troupes étaient campées devant Medeah.

Le général Duvivier me fit connaître que, depuis le départ de l'armée, il n'avait pas été attaqué; quelques Kabyles étaient venus à différentes fois tendre des embuscades aux travailleurs, mais ils avaient toujours été vigoureusement châtiés.

Les travaux étaient très-avancés et avaient été dirigés avec beaucoup d'intelligence et une grande activité. La ville, dont l'enceinte a été réparée et refaite sur plusieurs points, est maintenant défendue sur le front non escarpé par un chemin couvert qui protège des tours en maçonnerie. Un système de forts détachés entoure la position et empêche l'ennemi de s'établir sur les crêtes qui dominent le bassin de Medeah. Lorsque tous les ouvrages seront terminés et reliés par un chemin couvert que j'ai fait tracer, il sera possible de mettre en culture une grande partie du territoire qui entoure Medeah.

Mon intention, quoique la chaleur fût déjà assez forte, était de diriger une colonne sur Miliana, afin de compléter les approvisionnements de cette place et de prouver à la garnison et aux Arabes qu'elle n'était pas abandonnée à ses propres forces. Je chargeai le colonel Changarnier de cette opération. Un corps de 5,000 hommes, pris dans les deux divisions, marcha sous ses ordres, et je lui donnai pour instruction d'attaquer l'ennemi partout où il pourrait le joindre, et de brûler, dans la vallée du Chelif, les moissons que nous n'avions pu atteindre pendant notre première marche.

Je restai devant Medeah, avec le reste du corps expéditionnaire, jusqu'au 26 juin. J'arrêtai les projets d'hôpitaux et de casernes, et je reconnus les positions qu'il était nécessaire d'occuper pour assurer la défense du territoire. En même temps, les troupes formèrent pour la place un approvisionnement de fourrages; elles commencèrent également à moissonner l'orge et le blé semés autour de Medeah par les Arabes, opération que le général Duvivier a fait continuer depuis.

Le colonel Changarnier partit de Medeah le 22, à quatre heures du matin; il rencontra, en approchant du plateau des Ouamri, une nombreuse cavalerie arabe qui, sans s'approcher à bonne portée, manœuvra sur ses flancs. Après une halte de plusieurs heures sur les Ouamri, au marabout de Sidi-Aly-Tamjeret, la colonne continua sa route et s'établit à sept heures du soir au marché de Djendell. Dans cette journée, quatre hommes du 2^e léger furent blessés par le feu de l'ennemi.

Le 23, la colonne quitta Djendell à quatre heures du matin; à neuf heures, elle avait pris position au marabout de Sidi-Abd-el-Kader, à l'entrée de la vallée qui conduit à Miliana. Le colonel Gentil fut chargé de fermer cette gorge avec le 24^e de ligne, pendant que le colonel Bedeau, avec le 17^e léger et les zouaves, couronnait la berge droite du ruisseau, et que le 2^e léger prenait position sur la berge gauche.

Le colonel Changarnier se mit aussitôt en communication avec le lieutenant-colonel d'Illens, qui était sorti de la place avec la garnison, et lui remit le convoi qu'il avait amené. Le colonel d'Illens m'adressa son rapport dans lequel il me fit connaître que les travaux de la place étaient terminés, que l'ennemi s'étant présenté sur le plateau dans la journée du 15, il était sorti de la place, l'avait attaqué, chassé des positions qu'il avait momentanément occupées, et lui avait tué ou pris une vingtaine d'hommes; que depuis cette affaire, il n'avait pas été inquiété, et que, sous tous les rapports, sa position était satisfaisante.

Pendant que le colonel Changarnier était à Miliana, l'émir Abd-el-Kader en personne, à la tête de toute sa cavalerie, dont une partie avait mis pied à terre, vint attaquer le colonel Gentil. Le colonel Changarnier renforça aussitôt cette partie de sa ligne; nos soldats prirent l'offensive, et l'ennemi, vigoureusement repoussé, se dispersa et s'éloigna rapidement. Une charge d'artillerie porta en plein sur un groupe dans lequel on supposa que se trouvait l'émir, et tua ou blessa plusieurs cavaliers de marque. A cinq heures du soir, le colonel Changarnier établit son bivouac sur l'Ouad-Bouellon, à 1,500 mètres du marabout de Sidi-Abd-el-Kader.

Les pertes de l'ennemi dans cette journée furent considérables. De notre côté, nous eûmes 3 hommes tués et 33 blessés. Le colonel Gentil montra beaucoup de fermeté et de vigueur.

Le colonel Changarnier cite particulièrement :

Dans l'artillerie : le capitaine Conrot, le lieutenant Muller, le brigadier Salomon.

Dans le 24^e de ligne, le chef de bataillon Bachelet, les capitaines Tournemine et Leduc, le lieutenant Deymié, le caporal Amiette et le fusilier Joly.

Dans les zouaves, le capitaine Maissiot, Gauthier et l'Admirault, le lieutenant d'Antin et le fusilier Ditré.

Le 24, à quatre heures du matin, la colonne se porta sur le Chelif. L'ennemi ne tarda pas à se montrer. Sa cavalerie, forte de 5 à 6,000 chevaux, s'approcha formée en masses compactes; on aperçut en même temps, à une grande distance en arrière du flanc gauche de la colonne, une masse d'infanterie. Le colonel Changarnier fit faire plusieurs haltes pour donner à cette infanterie le temps d'arriver en ligne; mais elle retarda elle-même son mouvement et se maintint toujours à une distance telle qu'il n'était pas possible de songer à l'atteindre.

Le colonel Changarnier, ne pouvant l'amener à combattre, fit attaquer la cavalerie arabe; l'artillerie démasqua son feu pendant que les tirailleurs marchaient résolument à l'ennemi. En quelques minutes, les masses arabes furent dispersées. Quelques tirailleurs seulement continuèrent à inquiéter la colonne. A dix heures du matin, le colonel Changarnier établit son bivouac sur la rive gauche du Chelif.

Nous eûmes dans cette journée un homme tué et 19 blessés.

Le colonel Bedeau commanda l'arrière-garde avec beaucoup d'intelligence et de vigueur. Il remarqua particulièrement le lieutenant-colonel Charpenay, du 23^e de ligne; le capitaine d'Hugues et le voltigeur Bec, du même régiment; le lieutenant d'état-major Besson.

A minuit l'ennemi tira sur le camp cinq coups de canon; les boulets n'arrivèrent pas jusqu'à la ligne des faisceaux des postes placés sur la rive droite du Chelif.

Le 25, la colonne partit à quatre heures du matin. La cavalerie arabe ne tarda pas à se montrer; à six heures elle s'engagea vivement avec l'arrière-garde. Les tirailleurs ennemis furent vigoureusement ramenés par ceux du 2^e léger, qui leur enlevèrent des armes et un porte-drapeau. Les masses arabes s'étant tenues un instant à petite distance, furent rompues, comme la veille, par le feu de l'artillerie; presque tous les obus tombèrent dans un groupe d'environ 3,000 chevaux, au milieu desquels flottaient les étendards de l'émir. La cavalerie arabe cessa alors toute attaque et ne tarda pas à disparaître. A onze heures, la division s'établit à Ain-Sidi-Aly-Tansjire.

Dans cette journée, 3 hommes furent tués et 38 blessés.

Le colonel Changarnier remarqua particulièrement :

Dans le 2^e léger, le capitaine Lacharrière, les caporaux Guillaume, Singery, Noury.

Dans le 58^e de ligne, le chef de bataillon Champmorin, le lieutenant Fedlem, le sergent-major Quineman, le fusilier Semporaz.

Le 26, le colonel Changarnier quitta Ain-Sidi-Aly-Tansjire à quatre heures du matin, et vint prendre position au pied du Nador où je lui avais prescrit d'attendre la colonne qui devait sortir de Medeah.

Dans cette expédition, toutes les moissons qui restaient encore sur pied entre Medeah et Miliana furent détruites. La cavalerie arabe ne put tenir devant nos troupes, et l'infanterie de l'émir que l'on aperçut à une grande distance n'osa pas s'approcher de la colonne. Le colonel Changarnier montra, dans toutes les circonstances, une grande habileté et beaucoup de vigueur; il remplit dans toute son étendue la mission qui lui était confiée.

Dès que j'eus reçu à Medeah le rapport du colonel Changarnier, je fis prendre les armes aux troupes qui étaient restées avec moi et je vins le rejoindre. Le corps expéditionnaire arriva à quatre heures au bois des Oliviers. A l'est, quelques soldats réguliers protégeaient le départ des tribus kabyles qui s'éloignaient à l'approche de nos troupes. Je fis faire une halte d'une heure, et je dirigeai ensuite la cavalerie et les mulets vers le col, sous l'escorte de la 2^e division. Le général d'Houdetot fut chargé de l'arrière-garde.

A sept heures et demie du soir, un pont situé à peu de distance du plateau de la Croix s'écroula; un caisson d'artillerie roula au fond du ravin. Je fis aussitôt prendre position à la première division, et le génie répara la route; mais les travaux ne purent être terminés que très-avant dans la nuit, et le mouvement de la première division ne put continuer que le 27 au point du jour. L'ennemi ne parut pas.

Le 27, à deux heures, je fis partir le général Blanquefort pour Blidah, où il devait prendre un convoi destiné à compléter les approvisionnements de Medeah. Le 29 au soir, cet officier-général était de retour au col. Le 30, le général d'Houdetot se rendit à Medeah. Quelques Kabyles seulement se montrèrent sur son flanc gauche; mais ils furent si vivement attaqués par nos tirailleurs, qu'ils disparurent promptement.

Le 1^{er} juillet, le général d'Houdetot quitta Medeah de très-bonne heure, et arriva au bois des Oliviers à sept heures du matin. Cet officier-général avait l'ordre de chercher l'ennemi pour livrer un nouveau combat, et je me préparais à le soutenir vigoureusement avec la 2^e division. Les Arabes ne se montrèrent sur aucun point, et à midi le général d'Houdetot revint au col.

L'armée ne pouvant continuer ses opérations dans la province de Tittery, à cause de la chaleur, j'ordonnai au corps expéditionnaire de descendre dans la Mitidja. Le colonel Changarnier reçut l'ordre de passer la nuit, avec cinq bataillons, sur la crête de la montagne de Mouzaïa, et de détruire cette tribu le lendemain. Depuis le commencement de la campagne, les Mouzaïa s'étaient montrés très-hostiles, et ils avaient constamment inquiété nos convois. Un exemple était donc nécessaire.

Le 2 juillet, au point du jour, le colonel Changarnier descendit des crêtes sur le territoire de Mouzaïa. En même temps, deux bataillons d'infanterie y pénétraient par la plaine, pendant que le général Blanquefort dirigeait sur la coupeure de la Chiffa la cavalerie de marche portant des zouaves en troupe.

L'opération réussit complètement : tous les Kabyles qui essayèrent de résister furent tués. Des marabouts, des femmes et des enfants furent faits prisonniers; les moissons et les gourbis furent brûlés; le feu fut également mis dans les silos. 2,000 têtes de bétail furent enlevées, et les soldats tuèrent en outre une grande quantité de bœufs et de moutons, dans l'impossibilité où ils se trouvèrent de les emmener.

Pendant cette opération, je faisais évacuer le camp de Mouzaïa, désormais inutile. La campagne du printemps étant terminée, je ne pouvais, sans compromettre la santé des soldats, les laisser au milieu de la plaine, dans une position où il n'existait ni maisons ni baraquements. Je fis en même temps brûler les moissons des Hadjoutes, que nos chevaux n'avaient pas mangées. A quatre heures du soir, le corps expéditionnaire rentra au camp de Blidah.

J'avais résolu, avant de terminer la campagne, d'ouvrir une nouvelle route destinée à conduire à Medeah et de soumettre la tribu des Beni-Salabs, qui, depuis le commencement de la guerre, avait constamment inquiété Blidah. Une arête qui se détache de la chaîne, à peu de distance du col des Beni-Salabs, vient aboutir à l'Ouad-el-Kebir, en face de Blidah. Je pensai qu'il était facile, en en suivant la crête, d'arriver au point le plus élevé et d'y établir un télégraphe qui correspondrait avec celui que le général Duvivier fait établir à Medeah.

Le 4 juillet, quatre colonnes pénétrèrent sur le territoire des Beni-Salabs; cette tribu n'opposa aucune résistance sérieuse. Les villages dont les habitants tirèrent sur nos soldats furent incendiés; je fis épargner les autres, et je prévis les habitants que mon intention était d'occuper le pays et qu'ils pourraient vivre en paix avec nous. La colonne du centre, avec laquelle je marchais, arriva à midi sur le col. Nous aperçûmes le point sur lequel j'avais ordonné au général Duvivier d'établir un télégraphe.

Je prescrivis au commandant du génie de construire un poste fortifié auprès de la source principale des Beni-Salabs; je fixai également l'emplacement du télégraphe. A quatre heures, je revins à Blidah, laissant au colonel Changarnier le commandement des troupes chargées de protéger les travaux qu'exécute le génie. Nous n'eûmes dans cette journée qu'un homme atteint par le feu des Kabyles.

Cette opération, Monsieur le ministre, n'est pas une des moins importantes de la campagne. La ville de Blidah est enfin délivrée des Beni-Salabs; cette tribu ne peut désormais que rester soumise ou s'éloigner. D'un autre côté, l'occupation du col ferme un des passages les plus suivis par les Arabes depuis le commencement de la guerre. Le col n'est qu'à quatre heures de marche de Medeah, et des convois de mulets pourront facilement y aller dans un jour.

Enfin la ligne télégraphique, qui permettra de communiquer journellement avec le général Duvivier, place Medeah dans une position favorable sous tous les rapports. Une semblable ligne sera plus tard établie entre Miliana et Cherchell, et consolidera notre établissement dans la vallée du Chelif.

Les établissements militaires de la ville de Blidah étant presque terminés, je prescrivis d'évacuer le camp construit en avant de cette place, et dont l'occupation ne présentait plus d'avantages, nos magasins étant établis dans la ville.

Le 5 juillet, je donnai des ordres pour que toutes les troupes du corps expéditionnaire rentrassent dans leurs garnisons, et je revins à Alger.

Dans cette longue et brillante campagne, j'ai été secondé par M. le lieutenant-général Schramm avec un dévouement et une habileté que j'avais déjà appréciés.

Les généraux Blanquefort et d'Houdetot ont commandé avec distinction des corps détachés, et se sont fait remarquer dans divers combats.

Le colonel Changarnier a montré dans toutes les circonstances une énergie et une habileté qui méritent les plus grands éloges.

Les officiers du corps royal d'état-major ont pris part à toutes les opérations et à tous les combats. M. le lieutenant-général Schramm cite d'une manière particulière les lieutenants-colonels de Salles et Pellissier; les chefs d'escadron Tatareau et de Courtigis; les capitaines de Creny d'Attonville, de Villiers et Mac-Mahon, aides-de-camp du général d'Houdetot, de Tanlay, Bosq, Lebris, Spitzer; les lieutenants Reille et Besson.

Dans l'artillerie, le commandant Perchain, qui remplaçait le général Lahitte resté malade à Alger, a mérité de grands éloges pour la bonne direction qu'il a donnée à toutes les parties de cet important service. Cet officier-supérieur cite d'une manière particulière les capitaines Fournier, Chabard, Liedot, Bonamy; le sous-lieutenant Lafayette, le maréchal-des-logis Carelore, le canonnier Schlichter.

Dans le génie, habilement dirigé par le colonel de Bellon, j'ai remarqué le capitaine Guyot-Duclaux, le chef de bataillon d'Auteville, les capitaines Noël, L'hôpital, Dumoulin, Bocquet, de Villelegier, le lieutenant Robbe, les sergents-majors Decoux et Onfroy, le sergent Leroy, le caporal Poirrier.

Les services administratifs ont été dirigés avec une grande intelligence par le sous-intendant militaire Escher. Par ses soins, l'armée a constamment reçu des distributions régulières.

Le service de santé s'est fait remarquer par le dévouement avec lequel il remplissait ses devoirs. Le médecin en chef Antonini, les chirurgiens aides-majors Renaut et Pujade, Anjon et Beugny, les chirurgiens sous-aides Langa et Varlet, le pharmacien aide-major Tripier.

Les officiers d'administration Rachaut et Salicis se sont fait remarquer par leur zèle et leur activité.

Le train des équipages a servi également avec un zèle de tous les instants. J'ai remarqué le chef d'escadron Poiré, les lieutenants Moreau, Mallart et Saint-Martin, les maréchaux-des-logis Leglaive, Lefebvre et Berry, les brigadiers Bernin et Gorse.

La seconde période de la campagne, Monsieur le ministre, n'a pas été moins glorieuse que la première. L'armée, dans le combat du 15 juin, a battu toutes les forces d'Abd-el-Kader et leur a fait éprouver des pertes peut-être irréparables pour elles. La cavalerie des tribus a également éprouvé de grandes pertes dans les différents combats que nos troupes lui ont livrés. Les rapports des déserteurs portent à un chiffre très-élevé le nombre des hommes tués et blessés. Ils affirment que beaucoup de chefs importants sont mis hors de combat.

Abd-el-Kader a reconnu lui-même qu'il ne pouvait lutter contre nous, au moins en ce moment, puisqu'il a renoncé à inquiéter nos convois et qu'il n'a pas osé courir la chance d'un nouveau combat. Plusieurs soldats réguliers qui ont déserté ses drapeaux et les prisonniers kabyles faits par nos soldats nous ont fait connaître qu'après notre seconde marche sur Miliana les cavaliers irréguliers avaient refusé de continuer les opérations et s'étaient retirés dans leurs tribus; que l'émir était alors parti pour Teckedempt, en prescrivant à son infanterie régulière de nous combattre de nouveau, mais que celle-ci, dès qu'elle avait aperçu nos colonnes, avait levé son camp et s'était dirigée vers l'ouest.

Les tribus des Hadjoutes, des Beni-Menads, des Mouzaïas, des Beni-Salabs, qui ont constamment fait la guerre contre nous, ont éprouvé des pertes immenses; leurs grains, leurs moissons, leurs gourbis ont été brûlés. Une partie de leurs troupeaux a été enlevée. Les Hachems du Chelif ont, à leur tour, supporté les malheurs de la guerre, et leur lassitude se trahissait lorsqu'ils criaient à nos spahis : « Il faut que cela finisse bientôt. »

Le plan de campagne approuvé par le gouvernement du roi a donc été exécuté dans toutes ses parties. La France est fortement établie dans la vallée du Chelif; de grandes communications lient à la Mitidja les places de Medeah et de Miliana, et, d'après les derniers rapports de M. le général Duvivier, le moment approche où les tribus se sépareront définitivement de l'émir.

L'armée a montré dans cette longue lutte un courage, un dévouement et une persévérance qui lui ont assigné un haut rang dans l'estime de la nation.

La campagne de 1840, monsieur le ministre, a été heureuse et glorieuse sur tous les points de l'Algérie. Pendant que la grande attaque par le centre réussissait complètement, que les forces d'Abd-el-Kader venaient se briser contre nos bataillons, et que la grande coalition formée par ce chef se dissolvait devant les victoires de nos soldats, la division de Constantine comprimait énergiquement les efforts de l'émir pour soulever les populations soumises à la France.

Le lieutenant-général Galbois, débarrassé complètement d'Achmet, se rapprochait des Portes-de-Fer, et dans plusieurs combats détruisait les troupes des kalifas de l'émir, que la victoire de Sselsons avait déjà considérablement réduites.

Dans quelques mois, l'armée attaquera Abd-el-Kader dans la province d'Oran, pendant que la vallée supérieure du Chelif sera parcourue par des colonnes mobiles qui s'appuieront sur Medeah et sur Miliana.

J'ai la conviction qu'un succès complet couronnera les efforts de la France, car les mêmes soldats combattront l'ennemi, et le même système de domination universelle, appuyée sur des établissements durables, sera le but de nos travaux.

A Oran comme à Constantine, ce système doit assurer à la France la conquête de l'Algérie que de grands établissements coloniaux viendront ensuite soumettre à la civilisation.

Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma très-haute considération.

Le maréchal, gouverneur-général de l'Algérie, Comte VALÉE.

Extérieur.

On apprend par les journaux de Rio-Janeiro du 4 mai que les insurgés de Pasta (république de Bogota) ont consenti à déposer les armes.

Des lettres d'Alexandrie annoncent que les Arabes ont de nouveau attaqué Aden, et qu'ils ont été repoussés avec perte.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Annonces de MM. les Notaires.

(129) **ÉTUDE DE M^e DARMÈS,**
Notaire à Lyon, quai de Bondy, 165.
VENTE AUX ENCHÈRES, VOLONTAIRE ET DÉFINITIVE,
DE
DEUX PETITES MAISONS ET D'UN TERRAIN
Situés à Francheville.

Le mardi 4 août 1840, à dix heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M^e Darmès, notaire, et dans la salle des notaires, située à Lyon, quai Saint-Antoine, n° 31, au 2^e, à la vente aux enchères de deux petites maisons et d'un terrain contigu, situés à Francheville, près de l'église. Le terrain a une étendue de vingt-cinq ares.

Les deux maisons seront vendues en deux lots ayant chacun la moitié du terrain, et il sera fait ensuite une enchère générale sur les deux lots réunis; l'une des deux maisons est bourgeoise, de construction moderne, avec puits.

La vente sera faite à un prix très-modéré.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à l'amiable avant le jour de l'adjudication, à M^e Darmès, notaire, dépositaire du cahier des charges, et, sur les lieux, à M. Quincieux, blanchisseur, dépositaire des clés.

ÉTUDE DE M^e COTTIN, NOTAIRE A LYON, RUE SAINTE-MARIE-DES-TERREAUX, 7, ET PLACE DES TERREAUX, 9.

A vendre.

BELLE CHUTE D'EAU de 4 à 5 mètres (15 à 17 pieds), située à Nivolaz, sur la route de Lyon à Grenoble, à trois quarts d'heure de Bourgoin.

S'adresser audit M^e Cottin. (50)

A vendre pour entrer en jouissance le 11 novembre prochain.

UN BEAU DOMAINE, à deux lieues de Lyon, composé de vastes bâtiments d'exploitation, cour, jardins, terres, prés, vignes et bois, de la contenance de 16 hectares (130 bicherées environ).

A placer.

CAPITAUX de 4, 10, 20, 50, 100,000 fr. et au-dessus.

S'adresser à M^e Rozier, notaire à Lyon, rue Saint-Côme, n° 4, dépositaire des titres de propriété et chargé de traiter. (358)

ÉTUDE DE M^e HODIEU, NOTAIRE, RUE SAINT-PIERRE, N° 23.

Location pour un grand établissement industriel.

A louer de suite, en tout ou par parties.

Plusieurs **VASTES MAGASINS, ÉCURIES, APPARTEMENT** à l'entresol et au premier étage, et greniers élevés; le tout dans une construction neuve, située à Lyon, à l'angle de l'un des quais de la Saône et d'une large rue, et pouvant servir à une brasserie de bière ou à une teinturerie, ou à tout autre atelier de grande manutention. La superficie est d'environ 3,600 mètres carrés.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Hodieu. (334)

ÉTUDE DE M^e LAFOREST, NOTAIRE A LYON, RUE DES MARRONNIERS, 1.

A vendre.

UNE MAISON ET UN JARDIN CONTIGU, clos de murs, de la contenance en superficie de 25 ares 86 centiares, situés à la Guillotière, quartier de Monplaisir.

Pour cause de cessation de commerce.

UN EXCELLENT FONDS DE VINAIGRIER, établi à la Guillotière, dans un des meilleurs quartiers.

S'adresser audit M^e Laforest. (193)

(8554) *A vendre pour dix mille francs.*

UN OFFICE DE NOTAIRE à la résidence de Montrevel, canton de Virieu, arrondissement de la Tour-du-Pin (Isère).

S'adresser à M^e Gallet, notaire à la Tour-du-Pin, et à M. Joseph, contrôleur des contributions directes à la Tour-du-Pin. On donnera des facilités pour le paiement.

Annonces diverses.

(8532) *A vendre.*

UNE PHARMACIE située à la Tour-du-Pin (Isère).

S'adresser sur les lieux, pour traiter, à MM. Perrichon père et fils, et pour les renseignements, à MM. Auguste Deriard et Co, droguistes, rue du Bois, 17, à Lyon.

(8547) *A vendre.*

UN FONDS DE CAFÉ, situé sur une des meilleures places de Lyon, existant depuis dix-huit ans.

S'adresser à M. Poizat, liquoriste, rue Sainte-Marie-des-Terreux, 5.

(8544) *A vendre.*

UN JOLI PETIT CHEVAL âgé de trois ans et demi.

S'adresser au garçon d'écurie de l'hôtel Notre-Dame-de-Pitié, rue Sirène.

(8552) *A vendre.*

CHIENNE D'ARRÊT de premier ordre, parfaitement dressée pour la plaine, le marais et le bois, âgée de trois ans.

S'adresser à M. Pierre Gacon, à Villeurbanne, près de la nouvelle église, quartier des maisons neuves.

AVIS. — On demande des **JEUNES GENS** pour s'occuper du **PLACEMENT D'ARTICLES AVANTAGEUX** sur place et en voyage. On donnera des appointements et une bonne remise.

S'adresser, d'une heure à cinq, grande rue Longue, n° 25. (8556)

AVIS.

M. CHAMBE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir le **CAFÉ DE PERRACHE**, quai de la Charité. (8464)

(8553) **JARDIN NAUTIQUE,**
Chemin du Sacré-Cœur, à l'extrémité de la rue Moncey, à la Guillotière.

ENTRÉE GRATUITE.

L'établissement est ouvert tous les jours. On y trouve café, restaurant, jeux de boules, etc., etc.
 Bal champêtre tous les dimanches et fêtes.

ADMINISTRATION DES TABACS.

MANUFACTURE ROYALE DE LYON.

Vendredi 14 août prochain, il sera procédé, pardevant M. le préfet du département du Rhône, à l'adjudication au rabais, et par voie de soumissions cachetées, de la fourniture des objets suivants en 1841, savoir: sel marin, houille, amidon ou féculé, cire à paqueter, huiles, mèches pour lampes, chandelles, lampions pour les illuminations et plomb en saumon.

S'adresser, pour les conditions et prendre connaissance du cahier des charges, à la Préfecture, bureau des finances, et à la Manufacture des tabacs, où sont déposés les échantillons. (8467)

AVIS.

Les actionnaires de la Compagnie générale des mines de houille de Rive-de-Gier (Loire) sont prévenus que l'assemblée générale semestrielle aura lieu le 31 juillet courant, dans les bureaux de la Compagnie, à Lyon, port Saint-Clair, n° 26, à l'heure de midi.

Les propriétaires de vingt-cinq actions au moins ont seuls droit d'assister aux assemblées.

Toutefois les porteurs d'un moins grand nombre d'actions pourront les réunir et se faire représenter par l'un d'entre eux, pourvu que celui-ci soit personnellement propriétaire de dix actions. (8463)

OMNIBUS

DE LYON A SAINTE-FOY.

Départs de SAINTE-FOY.

Départs de LYON.

1 ^{er} départ, 6 h. 1/2 du mat.	1 ^{er} départ, 8 h. 1/2 du mat.
2 ^e " 10 h. 1/2 du mat.	2 ^e " midi 1/2.
3 ^e " 2 h. 1/2 du soir.	3 ^e " 4 h. 1/2 du soir.
4 ^e " 6 h. 1/2 du soir.	4 ^e " 7 h. 1/2 du soir.

Le bureau d'attente est quai Saint-Antoine, 31, maison des Bains, chez M. BATON DELRIEUX.

La remise de l'Omibus est place Saint-Jean, hôtel Chevières. (8465)

AVIS AU COMMERCE ET AUX VOYAGEURS.

LA COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR

L'AIGLE,

Pour la Navigation du Rhône et de ses affluents,

A l'honneur de prévenir le public que, malgré les basses eaux, elle continue ses départs journaliers pour

Valence, Arignon, Beaucaire, Arles et Marseille.

La Compagnie de l'AIGLE, dont les bateaux nouvellement construits, tous munis de machines à basse pression, ont amené un immense progrès dans la navigation du Rhône, n'a cessé de faire son service avec toute la célérité et la régularité désirables. Ses bateaux, en nombre suffisant pour la mettre à l'abri de toute interruption, et effectuer au besoin des départs supplémentaires, ne laissent rien à désirer, ni sous le rapport de leur marche dont la supériorité est reconnue, ni sous celui de la sécurité et de l'agrément qu'ils offrent à MM. les voyageurs par leur construction perfectionnée et l'élégance de leurs emménagements.

Les départs ont lieu du port de la Charité, à 4 heures 1/2 du matin. (7383)

HOTEL DU MIDI, **à Villeurbanne.**

Le sieur LOMBARD a l'honneur de prévenir les personnes qui l'ont honoré de leur confiance qu'il vient de faire décorer son établissement à neuf, et que l'on trouvera toujours propreté et célérité dans le service. Il y a une superbe salle de 200 couverts pour bals et banquets. (8535)

SERVICE DU RHONE.



COMPAGNIE GÉNÉRALE, **PROPRIÉTAIRE DES SUPERBES BATEAUX NEUFS**

la Sylphide, la Sirène, le Jupiter, le Neptune, etc., etc.,

Offrant aux passagers tous les avantages d'une grande supériorité de marche, d'emménagements élégants et commodes,

Partant tous les jours, à 4 heures du matin, du port de la Charité.

PREMIÈRES.	SECONDES.
Pour VALENCE, 10 f.	7 f. 50 c.

— AVIGNON, 20	12
---------------	----

— BEAUCAIRE, 22	14
-----------------	----

— MARSEILLE, 30	20
-----------------	----

Bureaux : quai de la Charité.

(7365)

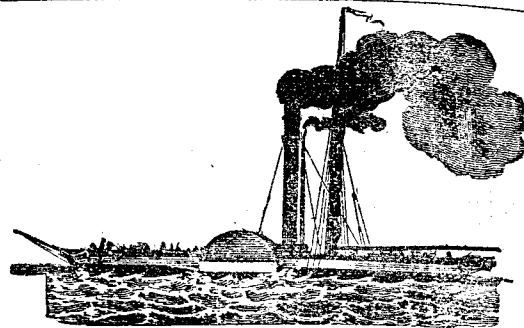
(8555) On demande UN APPRENTI pour la mercerie. S'adresser à M. Reynaud, rue de la Poulallerie, n° 9, au 1^{er}.

SECURITE,

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par Ordonnance royale du 13 mars 1838.

S'adresser à M. ROUSSET jeune, agent-général de la Compagnie, rue des Augustins, n° 4, qui demande des agents particuliers pour l'arrondissement de Lyon. (7380)



BATEAUX A VAPEUR **DU RHONE.**

Service de l'Aigle.

DÉPART TOUS LES JOURS A 4 HEURES 1/2 DU MATIN, du port de la Charité,

POUR AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

BAISSE DE PRIX.

Pour AVIGNON. — 1^{er}, 20 f. — 2^e, 12 f.

Ces bateaux se distinguent par une grande supériorité de marche, leur bonne tenue et la commodité des emménagements.

Les bureaux sont place de la Charité, n° 12, et quai de Retz, n° 45. (7381)

POMMADE DU D^{ON} DUPUYTREN,

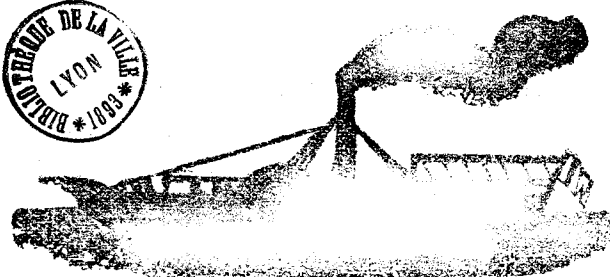
COMPOSÉE PAR MALLARD, PHARMACIEN A PARIS.

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la CHUTE DE LA CHEVELURE, la fait recroître et en prévient la décoloration. — Le pot: 2 fr. 50 c. — Dépôts à Lyon, chez MM. André, à la pharmacie des Célestins, et Vernet, place des Terreaux. (5216—2019)

SERVICE SPÉCIAL DE VOYAGEURS

ENTRE

VALENCE ET LYON.



LES BEAUX

BATEAUX A VAPEUR

l'Aigle et la Sylphide,

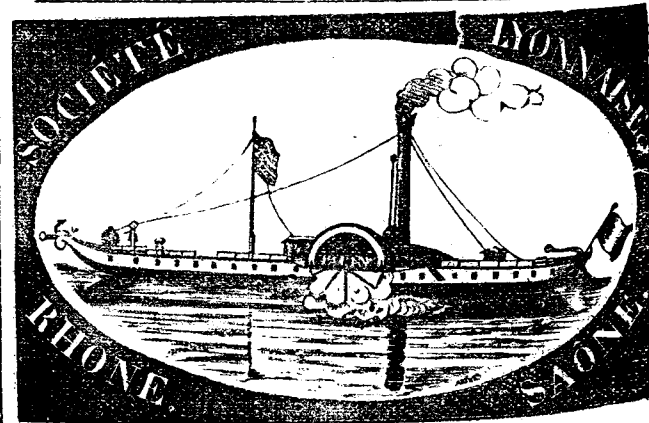
Avantageusement connus par la commodité de leurs emménagements et supériorité de leur marche,

Ont commencé le 1^{er} juillet leurs départs journaliers:

De VALENCE, à trois heures du matin;

De LYON (quai de la Charité), à onze heures du matin.

Ces bateaux prennent terre dans les ports intermédiaires. (7382)



LES PAPIN

DU RHONE,

BATEAUX A VAPEUR EN FER

A BASSE PRESSION,

PARTENT TOUS LES JOURS, DU PORT DES CORDELIERS,

POUR

VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES,

A QUATRE HEURES DU MATIN.

Et correspondent avec les bateaux à vapeur d'ARLES à MARSEILLE.

Les bureaux sont: port des Cordeliers, 59.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULLAILLERIE, 19.